

Mesdames et Messieurs les Élus du Conseil Municipal

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu, en séance ordinaire,

MARDI 24 AOÛT 2021

A 19h00

A LA SALLE DES FÊTES

(Public restreint - 12 personnes maximum

Port du masque obligatoire - respect des gestes barrière)

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Espondeilhan, le 20 août 2021

Le Maire, Christophe LLOP

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 2 août 2021.
- Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1-Vote des subventions aux associations 2021

2-Subvention à l'Ecole Intercommunale de Musique de Servian 2020/2021

3-CABM - Nouveaux montants de l'attribution de compensation provisoire 2021

4-CABM - Approbation du projet de zonage pluvial et du règlement de gestion des eaux pluviales

5-Taxe foncière sur les propriétés bâties - limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

6-Questions diverses